

Compte-rendu de l'Assemblée Générale
De l'association « Foyer Socio-Educatif du Collège de Pouilly-sur-Loire » en date du 22/09/2022 .

Le 22 septembre 2022 à 17h15, les membres de l'association Foyer Socio-Educatif du Collège de Pouilly-sur-Loire se sont réunis au Collège de Pouilly-sur-Loire, Chemin des Guilleraults 58150 Pouilly-sur-Loire, sur convocation écrite faite par la Présidente en date du 15 septembre 2022.

Étaient présents :

- Madame CHOQUET, Présidente
- Madame NAMY, Trésorière
- Madame BONIOU, Secrétaire
- Madame GALLOIS, membre
- Monsieur LIMPENS, membre
- Monsieur CHÊNE, Président Adjoint et Principal du Collège

- Mlles SAINT-CERIN, ESSAADI, DEVARAINE BORNE, RAIMBAULT, DUBOIS et GUERY—VOISENET, membres et élèves de 4e.

La présidente Mme Choquet a évoqué l'ordre du jour qui comprenait l'élection du nouveau bureau, le bilan de l'activité annuelle 2021-2022, le bilan financier de l'année 2021-2022, les projets à mener pour l'année 2022-2023 ainsi qu'une réflexion autour de la participation financière du FSE pour les sorties et les voyages scolaires.

Pour commencer, l'Assemblée Générale a élu le nouveau bureau du FSE, chaque nouveau membre a été élu à l'unanimité suite à un vote à main levée, dans l'ordre suivant : Mme BONIOU en tant que Présidente, Mme CHOQUET en tant que Présidente adjointe, Mme NAMY en tant que Trésorière, Mme GALLOIS en tant que Secrétaire et Mme NAULT en tant que Secrétaire Adjointe.

Mme Choquet a ensuite évoqué le bilan d'activité de l'année 2021-2022 en revenant sur les différentes actions mises en œuvre. La photo de classe et la vente de bulbes ont rencontré un franc succès financier et ont été sollicités par de nombreuses familles. La bourse aux jouets et la randonnée pédestre ont eu plus de difficultés à attirer du monde en raison notamment d'un problème de communication.

Mme Namy a dressé un bilan financier des recettes et des dépenses de l'année 2021-2022 consultable en détails en pièce jointe. Il reste 676,51 € à la fin de cette année. L'Assemblée générale a approuvé les comptes.

Mme Choquet a développé les projets que le FSE comptait mettre en œuvre pour l'année 2022-2023. Elle a renouvelé d'abord les adhésions au FSE, puis les photos de classes qui auront lieu en septembre 2022. Elle a ajouté la volonté de remettre en place une soirée du FSE, dont la date n'a pas encore été arrêtée mais l'Assemblée Générale a évoqué la période des vacances d'hiver. Puis, la Présidente a exposé le fait que le FSE allait participer à l'abonnement d'un magazine d'actualités disponible au CDI. Elle a reconduit l'idée de la vente de bulbes de fleurs et de chocolats pour Pâques.

A ensuite été évoqué l'investissement des élèves de 3^e dans le domaine associatif en lien avec deux projets pédagogiques, dont l'un avec la fondation Tara Océan et un autre qui reste à définir, mais qui vise une association caritative.

Pour finir, l'Assemblée Générale a réfléchi autour du pourcentage participatif du FSE lors des voyages ou sorties scolaires. Les modalités d'un pourcentage retenu sur d'éventuelles actions menées afin de financer des voyages ne sont pas encore définies mais le seront lors de la prochaine réunion.

La Présidente a levé la séance à 18h30.

La Présidente
Marine BONIOU

La Secrétaire
Anaïs GALLOIS